

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02 avril 2012

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BACHMANN F, BALAIR B, CURTENAZ M, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT A, TEYSSIEUX L.

Convocations du 28.03.2012

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX :

Lecture est donnée au Conseil Municipal de l'état de notification, par les Services Fiscaux, des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire en 2012, sans majoration, les taux appliqués en 2011, à savoir :

TAXE HABITATION	8.02 %
TAXE FONCIERE BATIE	6.16 %
TAXE FONCIERE NON BATIE	39.53 %
CONTRIBUTION FONCIERE ENTREPRISES	19.19 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Sur proposition du Maire, sont allouées les subventions 2012 ci-après :

- CALLY NANT à FRANCLENS	1 060.00 €
- MJC à BELLEGARDE	480.00 €

BUDGET PRIMITIF 2012 :

Lecture est donnée au Conseil Municipal du projet de budget primitif 2012, équilibré en recettes et dépenses, comme suit :

Section de fonctionnement	1 138 348.00 €
Section d'investissement	687 328.58 €

Sont prévus notamment (devis en cours) :

- remplacement des menuiseries extérieures d'un appartement communal Place de la Fruitière
- aménagement du carrefour des Rues de la Barcy et de la Viborne, au chef-lieu
- agencements paysagers du parking de l'espace d'animation, au Bois d'Arlod et parking de Pralon
- mise en place de ralentisseurs Route du Terroir, à Fiolaz
- rénovation de l'éclairage public Allée de la Pièce, à Fiolaz
- remplacement d'ordinateurs au groupe scolaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve le budget primitif 2012.**

Enfin, le Conseil Municipal **vote, à l'unanimité, le Budget Primitif 2012, du service de l'eau potable**, équilibré en recettes et dépenses comme suit :

Section d'exploitation 263 741.70 €

Section d'investissement 278 689.07 €

Est inscrit le financement du remplacement du collecteur d'eau potable de la Rue du Fay, au Bois d'Arlod, estimé à 241 000.00 € TTC et Rue des Vignes pour un montant de 58 000.00 € TTC.

EMPRISE FONCIERE STEP LES CLOSETS :

Eu égard à l'assise de construction des installations de la station d'épuration, le Conseil Municipal émet un avis favorable à **l'échange de terrains communaux de nature agricole**, avec Monsieur Georges PERRIER et EARL LES CLOSETS, portant sur une surface de 895 m². Cette transaction est réalisée sans soulte.

TOUR DE ROLE ELECTION PRESIDENTIELLE :

Le Conseil Municipal dresse le tour de rôle des assesseurs pour les 1^{er} et 2^{ème} tours de l'élection présidentielle, des dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- prend connaissance du compte-rendu de l'expertise réalisée par le Cabinet PLANTIER, **du mur mitoyen communal avec la maison sinistrée à Fiolaz**. Des devis de maçonnerie seront sollicités.
- prend acte de l'effectif des jeunes ayant participé à la journée « nettoyage de printemps »
- à la majorité des membres présents, émet un **avis favorable à la réouverture de la salle de la Maison des Hameaux, pour l'association LES JIMMY'S**. En cas de mauvaise conduite, la salle sera fermée **définitivement**.
- est informé des contacts pris avec l'Entreprise SALENDRE, notamment pour le changement systématique des ampoules de **l'éclairage public**, la mise en place d'horloges astronomiques, de la régulation de l'éclairage du clocher
- prend connaissance du résultat de la consultation lancée par le Syndicat des Eaux de la Semine, pour la cartographie du réseau d'eau potable. Dans un 1^{er} temps, une étude sera sollicitée auprès du Cabinet MONOD à Bellegarde, pour **le recollement numérique du réseau communal d'eaux pluviales**.
- décide de porter le projet de mise en place de **conteneurs enterrés** fournis par la Communauté de Communes de la Semine, sis à Pralon et à la Maison des Hameaux et de prendre en charge la tranche génie civil.

LE MAIRE,

Marthe CUTELLE